

Additif à l'annonce « Don du sang le 18.01.2021 à Nogaro »

Vu le couvre-feu



Additif à l'annonce « Don du sang le 18.01.2021 à Nogaro »

Rolande Delord-Lassus, présidente de l'association Don de sang Nogaro Aignan, nous prie de préciser que si certaines personnes quittent le centre de collecte après 18 heures :

les donneurs de sang devront être porteurs d'une attestation de déplacement où ils auront coché la case : « Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants ».

les bénévoles de l'association DSNA qui partiront après 18 heures devront être porteurs d'une attestation où sera cochée la case « Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative ».

N.B. - Photo communiquée par Rolande Delord-Lassus.